



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY

AVIS PUBLIC

Aux citoyens de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery.

Avis public est donné de ce qui suit :

Une séance extraordinaire sera tenue le 3 février 2022 à 19 h 30 à la Maison du citoyen au 10, avenue Michaud. Pour les citoyens la séance sera tenue en zoom.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Réintégration de l'agente de développement
4. Période de questions du public

5. Levée

Donné à Saint-Marc-de-Figuery ce 1^{er} jour de février 2022.

Martine Lachaine
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière par intérim